

**RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION CAUSES COMMUNES II**  
**ANNÉE 2020**

*causes communes II* a maintenant un an et cette première année de vie fut évidemment particulière, étant donné les événements. Loin du foisonnement d'activités qu'un début de vie aurait pu laisser imaginer.

L'activité de l'association s'est limitée cette année à deux axes principaux :

-Des **recherches de dons** en début d'année. Un dossier a été déposé auprès du Fonds Germes et un autre auprès de la Fondation de France.

Le premier a été couronné de succès, avec un don reçu en juin de 8000€.

Le second dossier n'a pas été retenu.

-Le deuxième volet de l'activité de *causes communes II* a été le travail sur ses **outils de communication**, préalable incontournable pour toute existence publique.

Le graphiste Jean-Christophe Garino a réalisé un logo, une plaquette, la carte de visite et un ensemble de visuels pour le site internet.

Puis le webmaster Hédya Dargère a commencé à travailler sur la mise en forme de notre site internet. Ce site est à présent (début 2021) quasiment prêt à être mis en ligne.

Pour ce site d'ailleurs, **un partenariat** a été noué avec le journaliste indépendant Aurélien Culat, qui est en train de créer un « Journal des Bonnes Nouvelles », qui souhaite se faire l'écho de tous les projets et actions positifs qui se font sur le territoire de la Haute-Vallée de l'Aude. Les objectifs de ce journal étant très proches de ceux de l'association, il a paru naturel de proposer à Aurélien Culat une place sur notre site internet. Une page lui est donc réservée pour publier les premiers articles de ce nouveau média local. C'est une façon de le soutenir, et nous espérons que cette coopération perdurera dans le temps.

Ainsi se clôture donc cette première année de *causes communes II*, avec la certitude que la deuxième année qui s'ouvre sera riche en événements.

Pour le CA, le 4 janvier 2021.

Michaël Dif

Président